



urbaplan
A l'attention de
Monsieur Audric Blanc
Av. de Montchoisi 21
1006 Lausanne

Votre référence : Audric Blanc
Notre référence : MP

Morges, le 14 juillet 2015

« PQ Chien-Bœuf Sud »

Monsieur Blanc,

Conformément à notre échange de courriel du 2 juillet et suivants, je vous transmets la prise de position des MBC en relation au Plan de Quartier cité dans l'objet. Par ailleurs, nous avons pris connaissance du plan, du règlement et du rapport 47 OAT et avons les remarques ci-dessous :

- Point 3.2.2 du rapport 47 OAT
Le funiculaire a une cadence aux 10 minutes, ce qui permet des correspondances systématiques avec tous les trains en tout temps.

La ligne 733 a une période de circulation qui va du 24 mai au 20 septembre et ne circule que le dimanche.

Commentaires

L'arrêt MBC « Chien-Bœuf » est bien situé par rapport au développement projeté du PQ Chien-Bœuf Sud. Cet arrêt est desservi uniquement par la ligne MBC 735, à la cadence horaire dans les deux sens. L'arrêt est sécurisé et sur chaussée dans les deux sens. Cependant, seul un cheminement piétonnier existe dans le sens Cossonay-Ville – Morges ; dans l'autre sens, il n'y a ni cheminement piétonnier ni traversée piétonne, ce qui prêterite son utilisation. Un aménagement en ce sens augmentera l'attractivité de la ligne 735 pour les habitants de cette zone qui va se développer.

A cause des augmentations des charges de trafic sur la Route de Morges (+ 400 véhicules, hors PPA Le Sau, qui généra du trafic supplémentaire) il est important que les arrêts restent sur chaussée, afin de garantir une stabilité des temps de parcours de la ligne 735.

Aussi, les MBC souhaitent être intégrés à la phase de chantier, le moment venu, afin d'anticiper au mieux les éventuelles nuisances sur la Route de Morges.

Prise de position MBC

Au vu de l'impact potentiellement favorable sur l'utilisation des transports publics, les MBC donnent un préavis favorable.

Mauro Pascale

Responsable Unité Planification et Distribution
Membre de la Direction